PLAN CANAL : dépôt d'un préavis de grève émanant du Front commun constitué du SNPS, du SLFP Police et de la CSC-SP

Création : jeudi 11 février 2016 01:02

Cette grève concerne les services et dates suivants :

Les membres de la police fédérale de DGR/GRG.

Cette grève prendra cours le 22 février 2016 à 23:59 heures, et se terminera le 29 février 2016 à 07:01 heures. Durant cette période, la grève pourra avoir toutes les formes possibles.

Le motif qui soutient ce préavis de grève est le suivant :

Le « plan Canal », issu de décision gouvernementale rendue publique le 19 novembre, a été activé avant toute concertation et sans aucun respect de la législation Bien-être et sécurité au travail.

Ainsi, des collègues détachés à tel endroit où ils œuvraient pourtant (in)directement à la lutte contre le terrorisme se sont vus – sur un simple coup de fil le vendredi - imposés d'aller travailler à Molenbeek dès le lundi suivant, sans rien savoir – hors les sorties médiatiques du ministre et des autorités politiques/policières locales – de la nature du travail demandé et des conditions de ce travail.

- Nous exigeons que l'autorité fédérale prenne immédiatement les initiatives nécessaires – et qui auraient dues être développées avant toute mise en œuvre de ces personnes – pour que les collègues concernés disposent enfin des informations/moyens/conditions de travail requis.
- **Nous exigeons aussi que des mesures sociales pécuniaires soient inventées pour faire face aux débours inattendus que l'exécution brutale de ces décisions politiques a provoqués.**
- Nous exigeons le développement d'un canevas de procédure à suivre dans le cadre de la reconduction quasiment certaine de pareille opération.
- Nous exigeons la mise en place d'un dispositif paritaire pour le règlement des cas de nature sociale.

Phoca PDF